

Début d'affichage : 2025-07-10

Fin d'affichage : 2025-08-01

ÉDUCATRICES OU ÉDUCATEURS EN MILIEU SCOLAIRE

En vue de la prochaine rentrée scolaire, le Centre de services scolaire de l'Estuaire est à la recherche d'éducatrices ou éducateurs en milieu scolaire dans les écoles primaires suivantes :

ÉCOLE BOIS-DU-NORD

2398, rue Napoléon à Baie-Comeau

- **Un poste considéré pour la permanence**
Concours : 42-2025-2026-037
Horaire : 32 heures et 15 minutes/semaine, du lundi au vendredi de 11 h 15 à 17 h 30, plus 1 heure de temps de préparation.
- **Un poste non considéré pour la permanence**
Concours : 42-2025-2026-038
Horaire : 19 heures et 45 minutes/semaine, du lundi au vendredi de 11 h 30 à 13 h et de 14 h 45 à 17 h, plus 1 heure de temps de préparation.

ÉCOLE BOISVERT

105, avenue Le Gardeur à Baie-Comeau

- **Un poste non considéré pour la permanence**
Concours : 42-2025-2026-021 2^e affichage
Horaire : 18 heures et 5 minutes/semaine, du lundi au vendredi de 11 h 15 à 13 h et de 14 h 50 à 16 h 30, plus 1 heure de temps de préparation.

ÉCOLE LES DUNES

481, rue Principale à Pointe-aux-Outardes

- **Un poste non considéré pour la permanence**
Concours : 42-2025-2026-027 2^e affichage
Horaire : 19 heures et 15 minutes/semaine, du lundi au vendredi de 7 h 51 à 11 h 30, plus 1 heure de temps de préparation.

ÉCOLE LEVENTOUX

25, avenue Mgr-Plessis à Baie-Comeau

- **Deux postes considérés pour la permanence**
Concours : 42-2025-2026-030 2^e affichage et 031 2^e affichage
Horaire : 31 heures/semaine, du lundi au vendredi de 11 h 30 à 17 h 30, plus 1 heure de temps de préparation.
- **Un poste considéré pour la permanence**
Concours : 42-2025-2026-033 2^e affichage
Horaire : 33 heures et 55 minutes/semaine, du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 50 et de 15 h à 17 h, plus 1 heure de temps de préparation.

ÉCOLE MGR-BÉLANGER

920, boulevard René-Bélanger à Baie-Comeau

- **Un poste considéré pour la permanence**
Concours : 42-2025-2026-039
Horaire : 33 heures et 30 minutes/semaine, du lundi au vendredi de 11 h à 17 h 30, plus 1 heure de temps de préparation.
- **Deux postes non considérés pour la permanence**
Concours : 42-2025-2026-023 2^e affichage et 024 2^e affichage
Horaire : 8 heures et 30 minutes/semaine, du lundi au vendredi de 11 h à 12 h 30, plus 1 heure de temps de préparation.

ÉCOLE RICHARD

4, rue de l'École à Chute-aux-Outardes

- **Un poste non considéré pour la permanence**
Concours : 42-2025-2026-016 2^e affichage
Horaire : 18 heures et 55 minutes/semaine, du lundi au vendredi de 11 h 20 à 12 h 44 et de 14 h 49 à 17 h, plus 1 heure de temps de préparation.
- **Un poste non considéré pour la permanence**
Concours : 42-2025-2026-017 2^e affichage
Horaire : 17 heures et 45 minutes/semaine, du lundi au vendredi de 7 h 59 à 11 h 20, plus 1 heure de temps de préparation.

ÉCOLE ST-JOSEPH DE BAIE-TRINITÉ

1, rue Saint-Joseph à Baie-Trinité

- **Un poste non considéré pour la permanence**
Concours : 42-2025-2026-019 2^e affichage
Horaire : 15 heures/semaine, horaire à déterminer.

ÉCOLE ST-JOSEPH DE TADOUSSAC

186, rue de l'Église à Tadoussac

- **Un poste non considéré pour la permanence**

Concours : 42-2025-2026-025 2^e affichage

Horaire : 13 heures et 30 minutes/semaine, du lundi au vendredi de 11 h 30 à 12 h 40 et de 15 h 10 à 16 h 30, plus 1 heure de temps de préparation.

ÉCOLE ST-CŒUR-DE-MARIE

711, boulevard Jolliet à Baie-Comeau

- **Un poste considéré pour la permanence**

Concours : 42-2025-2026-036

Horaire : 27 heures et 15 minutes/semaine, du lundi au mercredi de 11 h 05 à 16 h 30 et du jeudi au vendredi de 11 h à 16 h 30, plus 1 heure de temps de préparation

ÉCOLE TRUDEL

680, rue Marguerite à Baie-Comeau

- **Un poste non considéré pour la permanence**

Concours : 42-2025-2026-022 2^e affichage

Horaire : 15 heures et 5 minutes/semaine, du lundi au vendredi de 11 h 21 à 12 h 40 et de 16 h à 17 h 30, plus 1 heure de temps de préparation.

- **Un remplacement à temps plein**

Concours : 42-2025-2026-035

Entrée en fonction : 20 août 2025

Fin d'emploi prévue : 23 juin 2026

Horaire : 35 heures/semaine, du lundi au vendredi de 7 h 23 à 12 h 40 et de 15 h 29 à 17 h, plus 1 heure de temps de préparation.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à organiser, préparer et animer une variété d'activités favorisant, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves sous sa responsabilité, particulièrement en service de garde, tout en assurant leur bien-être et leur sécurité.

Elle peut également être appelée à apporter son soutien en classe.

Pour en savoir plus sur les attributions caractéristiques, consultez le plan de classification au <https://cpn.gouv.qc.ca/cpnf/negociations/plan-de-classification/personnel-de-soutien/>.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme de 5^e année du secondaire et attestation d'études professionnelles en service de garde ou diplôme et attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;
- Une (1) année d'expérience pertinente;
- Document datant d'au plus trois (3) ans, attestant la réussite :
 - 1^o soit d'un cours de secourisme général d'une durée minimale de huit (8) heures;
 - 2^o soit d'un cours d'appoint d'une durée minimale de six (6) heures visant la mise à jour des connaissances acquises dans le cadre du cours mentionné au paragraphe précédent.

CONDITIONS

- Selon la convention collective et l'entente locale en vigueur;
- Traitement : 25,20 \$ à 29,07 \$/heure;
- Poste à caractère cyclique. Une mise à pied temporaire est prévue pour la période estivale;
- Entrée en fonction : Août 2025.

POUR POSTULER

Au plus tard le 1^{er} août 2025, les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae, en indiquant le ou les numéros de concours, de l'une des façons suivantes :

- Par courriel : rh@cssestuaire.gouv.qc.ca
- Par la poste : Centre de services scolaire de l'Estuaire
Service des ressources humaines
620, rue Jalbert
Baie-Comeau (Québec) G5C 0B8

Les personnes qui ne sont pas déjà à l'emploi du Centre de services scolaire de l'Estuaire devront également joindre des copies des documents suivants : carte de compétence s'il y a lieu, diplômes, relevés de notes ou évaluation comparative des études effectuées hors du Québec.